



CSA-SD – Jeudi 2 mars 2023

Carte scolaire – phase 1

Malgré la propagande du gouvernement qui ne convainc pas du bien-fondé de sa réforme, l'écrasante majorité de la population comme 90% des salarié.e.s font preuve de « bon sens » et rejettent cette réforme brutale, inacceptable et inutile.

En opposition à ce projet de réforme des retraites, l'unité des organisations syndicales a construit un mouvement social solide, déterminé et ancré dans le paysage social. C'est plus d'un million de personnes qui ont signé et diffusent la pétition en ligne proposée par les organisations syndicales. Ce sont plus de 2 millions de personnes qui marchent dans la rue pour afficher leur opposition. Cette opposition à la réforme touche désormais toutes les strates de la population.

Malgré cela, le gouvernement et le Président de la République restent sourds et dégradent la cohésion sociale du pays en refusant toujours de retirer ce projet injuste. C'est pourquoi l'intersyndicale réaffirme sa détermination pour mettre la France à l'arrêt le 7 mars prochain en appelant les travailleurs.euses à participer massivement aux manifestations et à se déclarer en grève.

Pour les travaux qui nous attendent aujourd'hui, nous souhaitons attirer votre attention sur la réunion du Comité National de Suivi de l'École inclusive (CNSEI) et le rapport qui a été publié en 2022.

Le rapport analyse l'évolution de la demande d'accompagnement humain pour la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire dans l'enseignement public et privé sous contrat afin de pouvoir évaluer les besoins à venir. L'UNSA Éducation partage cette analyse en inter-métiers, et revendique des changements profonds de la politique « 100% école inclusive ».

La mise en œuvre de la loi de 2005 s'est traduite par :

- La progression constante du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire.
- Le renforcement des mesures de compensation au bénéfice des élèves en situation de handicap parmi lesquelles figure l'accompagnement humain assuré par près de 120 000 AESH.



Mais cela ne permet pas d'appréhender le phénomène dans son ensemble. Le rapport fait les constats honnêtes et suivants :

- Le recours à l'aide humaine est devenu le principal moyen de compensation du handicap.
- Une utilisation des autres ressources disponibles, en particulier le matériel pédagogique adapté, est limitée.
- Les enseignant.es ont besoin de formation en matière d'accessibilité pédagogique et didactique.
- L'articulation entre le médico-social et l'Éducation nationale est insuffisante. Ceci conduit à scolariser en milieu ordinaire des enfants dont la nature de l'altération devrait pourtant conduire à les orienter vers des établissements et services spécialisés.
- Moins il y a de place en ESMS sur une zone donnée, plus le volume horaire d'accompagnement AESH est important.
- La demande en aide humaine est déterminée par d'autres facteurs environnementaux, notamment sociaux

Ce rapport indique qu'il faut sortir du « tout aide humaine » et retrouver un équilibre entre compensation et accessibilité. De plus, les auteurs formulent 12 propositions dont certaines ont pour objectif de donner davantage de pouvoirs à l'Éducation Nationale, dont notamment :

- Mettre en place une meilleure articulation entre les services des MDPH et ceux de l'Éducation nationale.
- Réfléchir aux conditions de gestion, d'emplois et de rémunération des AESH (comme la prime REP tant attendue).
- Développer les modules de formation communs entre AESH et enseignants.

Pour l'UNSA Éducation, le projet d'une École Inclusive ouverte à tous, quelles que soient les différences dues à l'origine sociale et culturelle ou aux caractéristiques individuelles, implique de repenser les contenus d'enseignement, de réviser les modalités pédagogiques afin de permettre les apprentissages de tous et de réfléchir aux conditions d'accueil de tous les élèves dans les classes ordinaire tant que cela est possible.

Pour nous, l'inclusion en milieu ordinaire, notamment des enfants en situation de handicap, doit se faire dès lors qu'il s'agit de la meilleure manière d'accompagner ces élèves. Convaincus que les structures médico-sociales sont parfois plus adaptées à certains élèves, nous dénonçons la volonté du 100 % inclusion en milieu ordinaire prôné par certaines associations de parents d'enfants en situation de handicap. Nous revendiquons donc l'ouverture de places supplémentaires dans les structures médico-sociales (IME, Itep...). De plus, les Rased doivent trouver une place centrale dans ce dispositif. Pour faire progresser l'École inclusive et assurer le droit à l'éducation pour tous, il est nécessaire de disposer de temps de concertation suffisant entre les professionnels concernés et les familles.

C'est bien de carte scolaire que nous allons discuter durant ce CTSD nouvelle formule. De carte scolaire qui s'annonce d'ores et déjà tragique et affligeante pour l'école publique, douloureuse et décourageante pour les équipes pédagogiques, angoissante et déprimante pour les parents d'élèves, préoccupante et altérative pour les élèves. 22 postes ! Oui, le gouvernement argue la baisse démographique que nous ne pouvons pas contester. Mais qui s'aventureraient dans un avenir qu'on nous prédit si morose et où les politiques publiques n'annoncent rien de séduisant et de prometteur ! Une baisse démographique dont on pourrait se servir pour améliorer les conditions de travail en classe en maintenant des effectifs plus acceptables à l'heure du tout inclusif dont nous parlions plus haut dans cette déclaration. Faire classe devient plus difficile, plus complexe, plus précis, plus spécifique, nous oserons même dire plus chirurgicale tant la pédagogie à mettre en œuvre au quotidien doit faire preuve d'adaptation, de minutie, de connaissance, de réflexion, de précision et de remise en cause. Faire classe, c'est aussi être d'une disponibilité sans faille pour ses élèves, les parents, et l'institution qui ne laisse rien passer. Une abnégation pour laquelle nous ne sommes que trop peu reconnus, peu remerciés, très mal payés d'ailleurs ! Bien moins que nos amis européens. Nous pourrions alors nous satisfaire d'effectifs qui rejoindraient ceux des pays voisins. Et bien, nos gouvernants ne nous permettront même pas d'espérer toucher du doigt de meilleures conditions de travail pour tous à défaut d'une augmentation de nos salaires pour laquelle nous finissons par être résignée.

Mais où trancher dans la masse ! Là où les effectifs baissent, évidemment... oui mais la ruralité souffre et doit être protégée même si les conventions rurales mises en place dès 2014 semblent avoir du plomb dans l'aile et que notre ministre ne s'empresse surtout pas de renouveler. Et puis, il est plus difficile de supprimer un poste là où le passage de 4 à 3, ou de 3 à 2 classes ne permet plus une organisation pédagogique qui respecte les cycles 2 à 24 élèves. Alors, misons que l'urbanité trinquera ! Pas facile, car s'il est bien des territoires qui gagnent encore en population, c'est l'urbain : Niort et sa proche banlieue, Bressuire et son Agglo. Les REP alors ? Ce ne serait pas un bon signal ! D'autant que malgré les dédoublements, les conditions de travail en REP ne s'améliorent pas et les tensions se font croissantes et plus récurrentes. Il suffit de lire les RSST avec attention.

Vous annoncez Madame l'Inspectrice d'Académie vouloir supprimer les postes de PDMQDC. Nous les savions déjà condamnés, mais nous savons aussi, le supplément pédagogique que ces postes ont permis sur certaines écoles comme celles en politique de la ville. Et si la singularité de notre département était de mettre l'accent sur ces écoles politique de la ville par un Enseignant Soutien où l'ouverture d'une classe pour décongestionner les effectifs parfois ahurissants en cycle 3.

Vous souhaitez mettre fin au régime dérogatoire des décharges de direction. Je vous assure Madame L'Inspectrice d'Académie que nos collègues directeurs et directrices ne faisaient pas du tricot pendant ces heures supplémentaires de direction. Non, ce temps est utilisé à bon

escient. Les directeurs et directrices croulent sous les responsabilités, le travail et les injonctions. Nous pensons à l'UNSA que vous devez être plus mesurée dans cette décision.

Supprimer des postes de remplaçants ? Ce serait se mettre davantage en difficulté quand nous savons que nombre de collègues n'osent se mettre en arrêt ou faire valoir leur droit de garde d'enfant malade, pour ne pas laisser leurs élèves aux collègues des classes voisines. Si seulement nous pouvions encore renforcer le pool de remplaçants, la continuité pédagogique n'en serait qu'améliorée.

Chacune des décisions que vous allez nous annoncer feront débat, car si la logique mathématique va s'appliquer nous avons les uns et les autres une connaissance du terrain qui nous permet de défendre les écoles, de défendre l'école publique face au privé qui ne subit pas les mêmes coups de canif que nous. Nous aurons des arguments qui nous l'espérons vous feront jouer de la balance ; même si le temps de préparation n'a pas été des plus satisfaisants, nous avons pu lire et entendre du désarroi, de la fatalité, presque de la désespérance chez nos collègues. Comment pouvons-nous promettre un avenir à nos élèves quand l'espoir n'y est plus ? Quand le désintéressement, le fatalisme voire la démission sont si prégnants, quel sera l'espérance que vous saurez proposer à nos collègues, qui sont guidés par une flamme. Faites en sorte madame L'inspectrice d'Académie que vos décisions ne soufflent pas trop fort dessus.

Pour L'UNSA Éducation
Johann BARANGER
Edith BOUTONNIER
Sébastien COUROT